Demande d’autorisation de tournage et de prises de vues

Vous envisagez de réaliser un reportage/tournage/prise de vues à l’Université Bordeaux Montaigne. Nous vous remercions de l’intérêt que vous portez à notre établissement. Pour faciliter le bon déroulement de votre venue, cet imprimé est à compléter et à retourner au minimum 15 jours avant la date de tournage.

Merci de joindre à votre demande :

* Une attestation d’assurance précisant le montant de la couverture des dommages
* Une attestation sur laquelle vous vous engagez à demander l’autorisation écrite des personnes filmées et/ou photographiées (si besoin)

# Responsable

Nom de la société, établissement :

Forme juridique :

Siège social :

Nom du responsable :

Adresse (si différente siège) :

Tél : Fax :

Courriel : Site web :

# Type de production

Long métrage Court métrage Publicité

Émission de télévision Téléfilm

Vidéo (reportage, documentaire, film institutionnel) Photographie

Autres :

# Conditions de tournage

Date prévue :

Jour Nuit

Si le tournage se fait sur plusieurs jours :

du au :

Heure: de à : .

Lieux de tournage :

Composition de l’équipe de tournage :

Matériel utilisé :

Prestations sollicitées auprès des services de l’université :

Titre du projet / de l'émission

Synopsis / Descriptif du projet / Période de diffusion :

Merci de renvoyer ce document complété, daté et signé 15 jours avant la date de début de votre projet et avec l’ensemble de vos documents à :

Université Bordeaux Montaigne

Direction de la communication

Esplanade des Antilles

Domaine universitaire - 33607 PESSAC Cedex

Ou numérisé par courriel à : communication@u-bordeaux-montaigne.fr

Date:

Signature :

Cadre réservé à l’Université Bordeaux Montaigne

 Demande acceptée

 sous réserves :

 Demande refusée pour le motif suivant: